

POUR PLUS D'INFOS :

www.ddec47.fr

inscriptions.bts@ufa47.org

05 53 66 08 71



Institution Sainte Catherine
Villeneuve-sur-Lot



1^{er} janvier 2022



UFA47



Institution Sainte Catherine
Villeneuve-sur-Lot



BTS
notariat

PROXIMITÉ • ACCOMPAGNEMENT • PARCOURS DE RÉUSSITE



inscriptions.bts@ufa47.org
05 53 66 08 71

www.ddec47.fr

mon avenir, ma formation *sur mon territoire*



FORMATION EN ALTERNANCE

Apporter à la profession notariale des collaborateurs compétents et efficaces

objectifs

- Le BTS notariat s'adresse aux jeunes qui souhaitent s'orienter vers les fonctions de collaborateur notarial, de formaliste. Le technicien supérieur « Notariat » doit maîtriser : Les techniques de communication et d'information, les techniques d'organisation, les techniques de rédaction d'actes, les techniques nécessaires à l'accomplissement des formalités. Il doit être capable : d'analyser les principes juridiques, d'expliquer, à des personnes non averties, les principes et règles juridique simples et leurs modalités d'application, de mettre en œuvre les savoirs essentiels, de conduire une réflexion sur l'application des règles de droit.

- Acquérir les compétences générales et professionnelles liées aux métiers du notariat en développant une capacité d'analyse, de synthèse et d'organisation, en maîtrisant la technique juridique et le vocabulaire y afférents, la communication écrite et orale y compris en langue vivante étrangère, les outils et technologie informatiques spécifiques à la profession.



conditions d'admission

- Être titulaire du Bac Général, technologique ou professionnel
- Être titulaire d'un titre ou diplôme classé ou homologué au niveau IV

contrat d'apprentissage

- Sur 24 mois** avec un rythme de **2 jours en centre et 3 jours en entreprise.**
- 1350 heures** de formation théorique.

programme

Culture générale et expression
Langue vivante étrangère
Environnement économique et managérial du notariat
Droit général et Droit notarial
Techniques notariales
Conduite et Présentation d'Activités Professionnelles

DÉBOUCHÉS

- Clerc de notaire
- Administrateur de biens immobiliers
- Assistant rédacteur d'actes
- Assistant formaliste
- Négociateur de biens immobiliers
- Collaborateur d'un office notarial
- Assistant rédacteur d'actes comptables

PASSERELLES

- Licence professionnelle Métiers du Notariat
- Diplôme des métiers du Notariat
- Bachelors
- Licence de gestion ou d'administration publique

modalités d'évaluation

- Livret de suivi individuel d'apprentissage
- Entraînements formatifs, Etude de cas
- Examens Blancs
- Epreuves finales

rémunération *brute mensuelle minimale*

Situation	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	429,16 €	683,47 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 842,42€ et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	
2 ^e année	619,89 €	810,63 €	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 969,57€ et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 589,47 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
3 ^e année	874,21 €	1 064,94 €	Salaires le + élevé entre 78% du Smic, soit 1239,78€ et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	



REFERENT HANDICAP
Clothilde FOURNIER 06 72 83 53 48

apprenant en situation de handicap

Ils nous font confiance...

